

que la plus grande partie de ces artisans doit présentement venir des Etats-Unis. Nombre de nos fabriques d'importance se voient dans la nécessité de faire venir leurs chefs d'atelier de chez nos voisins; or, pour avoir ces gens, il faut les payer un peu plus que ce qu'ils obtiennent aux Etats-Unis.

*M. Caldwell:*

Q. A ce propos nous n'avons rien qui nous dise le nombre d'employés travaillant à court terme et le nombre de temporaires. Les frais sont ceux-ci, et je les crois vrais pour presque chaque année, que nos gens traversent la frontière, assurés d'y trouver meilleurs gages; en ce moment même, l'exode se fait par centaines.

*Le président:*

Q. Je ne crois pas, monsieur Weaver, que vous alliez jusqu'à prétendre qu'un artisan de la chaussure travaillant à Montréal, je prends la moyenne, ait meilleure paye que son frère qui va travailler à Boston?—R. Mon sentiment est que les salaires s'équivalent ou à peu près, ce que je ne sais pas, c'est s'ils sont plus élevés à Montréal qu'à Boston ou *vice versa*.

Q. Nous ne serions injustes pour ni l'un ni l'autre, n'est-ce pas, en affirmant que les salaires sont équivalents aux Etats-Unis et au Canada? Impossible de justifier la majoration de vos frais de fabrication en prétextant que vous payez des gages plus élevés à la main-d'œuvre féminine ou masculine moyenne, n'est-il pas vrai?—R. Non, l'écart n'est pas dans le salaire, si ce n'est à l'endroit de certains artisans spécialisés et de mains tout à fait expertes qu'il faut faire venir du dehors et à qui il faut payer un salaire assez alléchant pour les induire à traverser au Canada.

Q. La demande de main-d'œuvre experte n'est-elle pas aussi grande dans les centres industriels très actifs des Etats-Unis?—R. Pour un homme qui a exercé la surintendance aux Etats-Unis dans un établissement considérable, les manufacturiers canadiens ont appris à leurs dépens qu'il leur fait faire des offres fort alléchantes pour les engager à traverser au Canada.

*Le président:*

Q. Vous étiez secrétaire de cette association. Ne serait-il pas du ressort et du devoir de cette association de songer à la création de quelque école technique pouvant former un certain nombre de nos fils, ce qui éviterait de faire venir des gens des Etats-Unis?—R. En fait de "fondation" rien ne serait mieux vu de l'Association des Manufacturiers de Chaussures que le développement de l'enseignement technique au Canada. On y a songé très sérieusement. Plusieurs délégations ont approché sir Lomer Gouin, alors premier ministre de la province de Québec, et ont obtenu son assentiment. Nous nous sommes mis en contact avec le directeur de l'école technique de Montréal et l'on a tenté de trouver des moyens de faire ouvrir des classes à l'école technique de Montréal dans le but exprès de former, parmi la main-d'œuvre des fabriques canadiennes, les sujets particulièrement aptes à remplir les fonctions de contremaître et de surintendants, et ce en vue de rendre l'industrie canadienne indépendante de la main-d'œuvre étrangère.

Q. La plupart des contremaîtres et surintendants de vos fabriques sont-ils venus des Etats-Unis?—R. La chose est vraie pour nombre de surintendants des maisons importantes où se fabriquent de la marchandise de luxe.

*M. Caldwell:*

Q. Et la situation n'a pas changé depuis trente ou quarante ans?—R. Je ne connais pas de fabrique qui ait duré quarante ans, et j'en connais bien peu de trente ans.

[M. S. Roy Weaver.]